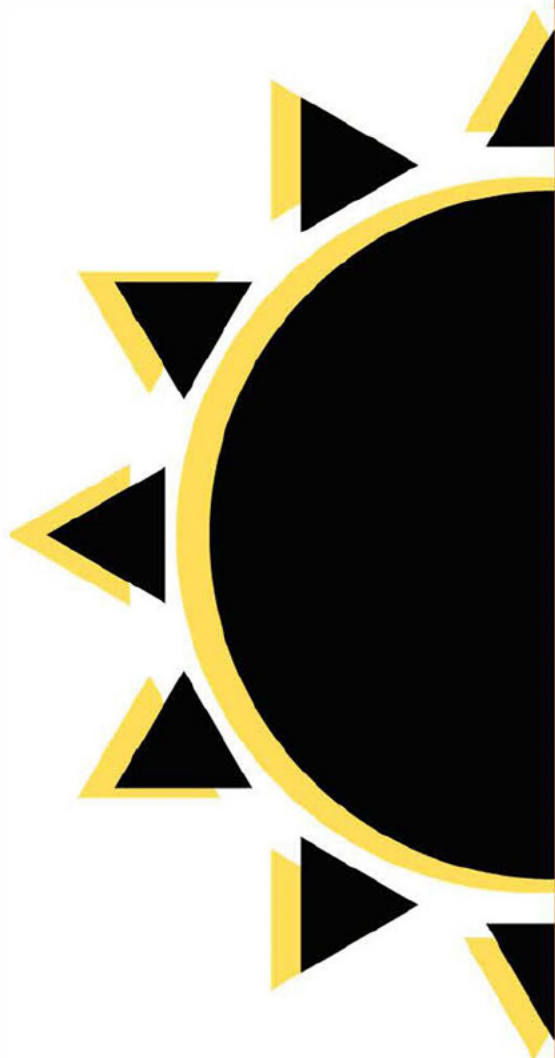




GUIDE DES PARENTS



Un partenariat entre:



Relâche et été 2024

425-11735 Montée Sainte-Marianne
Mirabel (Québec) J7J 2A9

aukoeurdelavenir.ca
mirabel.hbll.ca

Cher(s) parent(s),

Nous sommes très heureux et impatients d'accueillir vos enfants à notre camp de jour ! Nous sollicitons votre aide afin de passer un bel été. Veuillez s'il vous plaît vous assurer de :

Lire ce guide avec votre enfant ;
Identifier tout le matériel de votre enfant ;
Respecter les horaires.

Merci de votre collaboration ! N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions !

POUR NOUS JOINDRE

Pour les inscriptions et l'administration

Roxanne Courcy
roxannecourcy@hbll.ca
(450) 437-2255

Responsable de camp

Roxanne Courcy
roxannecourcy@hbll.ca
(438) 391-6667

TABLE DES MATIERES

Informations générales	3
Mission et objectifs.....	3
Site.....	3
Équipe de gestion	3
Politique d’inscription.....	4
Critères d’admissibilités.....	4
Modalités d’inscriptions et de paiements	4
Modalités de remboursement et d’annulation	5
Fonctionnement – camp de jour	6
Ratios.....	7
Absence	7
Horaires	7
Tarifications	9
En tout temps	10
Repas	10
Fonctionnement – service de garde.....	10
Le matin	11
Le soir	11
Retards	11
Votre enfant vit une problématique ? Aidez-nous à mieux « l’animer » !.....	12
Info-santé	12
Médicaments.....	12
Allergies.....	13
Blessures / maladies	13
Maladie – fièvre.....	14
Poux.....	14
Chandail de camp de jour.....	15
Politique d’utilisation des photos.....	15
Baignade.....	15
Objets interdits / perdus / voles	15
Code de vie	16
Engagement du camp de jour au Koeur d’HBLL	16
Engagement des parents.....	16
Engagement des jeunes, au niveau de la sécurité	16
Respect de soi.....	16
Respect des autres.....	16
Respect de son environnement.....	16
Un camp sans violence	17
Guide des niveaux de comportements	18

MISSION ET OBJECTIFS

La mission du camp de jour **Au Koeur d'HBLL** est d'offrir aux parents des activités et des services permettant de répondre à leurs besoins culturels, sportifs et sociaux.

Conformément à notre mission, le personnel du camp de jour souhaite offrir aux enfants une programmation variée, dynamique et divertissante. L'équipe de gestion du camp est motivée à offrir un été inoubliable aux enfants.

Le camp de jour **Au Koeur d'HBLL** se veut un milieu stimulant où chaque enfant pourra s'enrichir et s'épanouir en fonction de ses propres besoins. Au cœur d'un milieu de vie convivial et sécuritaire, les enfants pourront s'amuser et participer à la vie de groupe par le biais d'activités originales et de qualité.

SITE

Les activités du camp de jour **Au Koeur d'HBLL** se dérouleront sur le site d'HBLL de Dek Hockey situé au 425-11735 Montée Sainte-Marianne à Mirabel.

ÉQUIPE DE GESTION

Directrice des camps
Roxanne Courcy-Croteau
(438) 391-6667 roxannecourcy@hbll.ca

Coordonnatrice
Rosalie Gilbert

Responsable du Dek Hockey
Yannick Courcy-Croteau

Entraîneur du Dek Hockey
Zachary Cardinal

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

Places limitées, en fonction des groupes d'âge, du lieu d'accueil;

- ✓ La fiche santé de l'enfant contenant les informations essentielles à la sécurité du jeune est obligatoire pour finaliser l'inscription, il est de votre responsabilité de la remplir par courriel;
- ✓ Aucun changement de groupe ne sera toléré sans le consentement du personnel administratif.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE PAIEMENTS

En raison de la capacité réduite sur le site du camp de jour, le principe du «premier arrivé, premier servi» sera appliqué lors de la période d'inscriptions. Si les places sont complètes sur le site Web, il sera possible de vous inscrire sur une liste d'attente, et ce, par courriel. Si des places se libèrent, l'équipe du camp de jour vous contactera par téléphone directement. Les inscriptions en ligne pour le camp de la relâche ainsi que les préinscriptions pour le camp d'été débuteront le 10 janvier 2024.

Si des places sont toujours disponibles sur le site, le personnel de l'équipe de gestion du camp de jour acceptera de prendre des inscriptions supplémentaires après le traitement de la liste d'attente.

Aucune demande de changement de groupe ou de jumelage avec des amis ou membres de la famille ne sera acceptée ainsi qu'aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par le parent.

Les frais du camp de jour sont payables au moment de l'inscription en ligne, par carte de crédit ou en paiement différé; virement Interac ou en argent comptant, directement au centre HBLL.

La totalité du paiement doit être complétée avant le début du camp. Un dépôt de 300.00\$ est demandé pour préinscrire votre enfant pour le camp d'été.

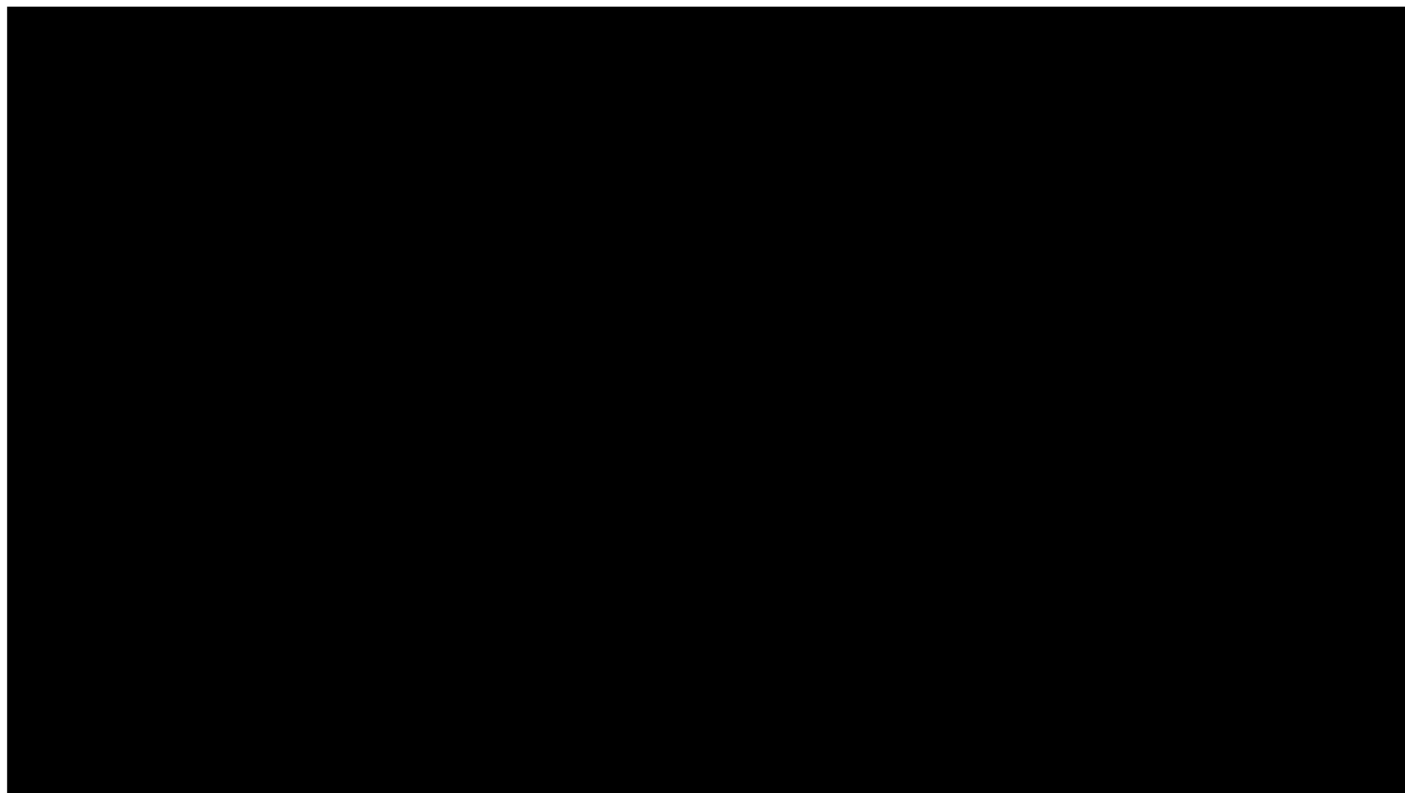
MODALITÉS DE PAIEMENT, REMBOURSEMENT ET D'ANNULATION

En cas d'annulation, les frais suivants seront chargés sans aucune exception :

CONDITIONS	MONTANTS APPLICABLES
- En cas d'annulation après le 1er mai 2024 à midi, des frais administratifs seront chargés, la balance sera remboursée ou mise en crédit au dossier.	300.00 \$
- Pour toute demande d'annulation ou de modification à votre inscription pour le camp d'été doit être effectuée par écrit avant le 1er mai 2024, à midi.* <i>*Au-delà de cette date, toute inscription sera considérée comme un engagement de paiement et aucun remboursement ni annulation ne seront possibles sauf sur présentation d'un billet médical.</i>	50.00 \$
- Si l'enfant a déjà reçu son chandail du camp de jour	20.00 \$
- Des frais compensatoires de bris d'équipement seront applicables	VM \$

Le camp de jour propose une panoplie d'activités intégrant 5 infrastructures destinées aux jeunes âgés de 5 à 14 ans et encadrées par une équipe d'animation compétente et dynamique. Le plaisir est de mise! L'objectif est d'offrir des activités pour développer l'intérêt des jeunes par la participation active. Les enfants de 4 ans sont également admis, mais doivent avoir 5 ans au 30 septembre 2024 et avoir leur maternelle 4 ans complétée.

L'accueil des enfants se fera directement au centre HBLL, situé au 425-11735, Montée Sainte-Marianne à Mirabel. Lorsque vous arriverez sur place avec votre enfant, celui-ci pourra entrer, déposer son sac et sa boîte à lunch à l'endroit qui lui est assigné, ensuite ressortir pour rejoindre son groupe et commencer la journée du camp de jour.



Notre camp de jour à concentration Dek hockey comprend approximativement dix (10) heures d'activités hebdomadaires, ainsi que des activités avec nos partenaires, soit le Time Out, le Génération Golf et le Gym le domaine de Mirabel.

RATIOS

Les groupes d'âge	5-6 ans	6-7 ans	7-8 ans	8-9 ans	10-11 ans	11-12 ans	13-14 ans
Nombre d'enfants	10 enfants	10 enfants	12 enfants	12 enfants	15 enfants	15 enfants	15 enfants
Moniteur	1	1	1	1	1	1	1
Service de garde							
1 moniteur pour 20 enfants, tous âges confondus							

ABSENCE

Si l'enfant doit s'absenter du camp, vous devez envoyer un message texte à **Roxanne Courcy-Croteau** au **438 391-6667**, au plus tard le matin même en mentionnant le nom de l'enfant ainsi que le motif d'absence.

Les présences sont prises au minimum trois fois par jour : le matin, le midi et en fin de journée. Ceci permet d'assurer la présence de l'enfant parmi nous tout au long de la journée, et ce, jusqu'à son départ.

HORAIRES

Le camp de la relâche sera du 4 au 8 mars 2024

Le camp d'été sera du 24 juin au 30 août 2024.

Horaire journée d'animation	Horaire de service de garde	Horaire de Dek Hockey
8h30 à 16h00	7h00 à 8h30 16h00 à 18h00	à venir

L'horaire officielle sera mise en ligne à partir de la fin février 2024 pour le camp de la relâche.

LE 1^{ER} MATIN :

Considérant que l'heure d'arrivée du premier matin de chacune des semaines est assez laborieux dû à l'adaptation, il est préférable de prévoir plus de temps pour laisser votre enfant au camp de jour.

LE MATIN :

Les parents doivent reconduire leur enfant au lieu d'accueil choisi lors de l'inscription à partir de 8 h 15, sauf si l'enfant est inscrit au service de garde. À l'arrivée, vous ou votre jeune devez donner son nom à la personne responsable de la prise de présence afin que cette dernière puisse faire les vérifications appropriées et noter la présence de votre enfant.

LE JOUR :

Entre 8 h 45 et 15 h 45, il est important de vérifier où se trouve le groupe de votre enfant, car plusieurs groupes changent d'endroit durant la journée. Des panneaux d'affichage seront disposés dans chacun des lieux d'accueil avec les informations nécessaires. Vous pouvez également vous référer à la grille horaire de votre enfant pour connaître l'heure attribuée au programme Dek Hockey.

Par mesure de sécurité lors d'une arrivée tardive (après l'heure de début du camp de jour), vous devez vous présenter à l'animateur du groupe et l'aviser de la présence de votre jeune. L'animateur pourra ainsi ajuster la liste de présences et prendre en considération votre enfant. Si l'animateur est en animation lors de votre arrivée, il se peut que l'ajustement soit fait après celle-ci.

Si votre enfant doit quitter durant ou à la fin de la journée, le parent doit nous faire parvenir une autorisation écrite et signée, sinon l'animateur refusera toute modification inscrite à l'inscription initiale. Il est préférable de remettre cette autorisation au superviseur de secteur.

LE SOIR :

Les parents doivent aller chercher leur enfant entre 15 h 45 et 16 h 00 au lieu d'accueil choisi lors de l'inscription, sauf si l'enfant est inscrit au service de garde. Avant de quitter avec un enfant, la personne désignée doit fournir le code secret donné lors de l'inscription et doit parapher (mettre ses initiales) sur la feuille prévue à cet effet en validant les heures indiquées avant de signer.

CODE SECRET

Lors du départ des enfants, le système du code secret permet de faciliter la gestion des départs et d'accroître la sécurité. Au moment de l'inscription, vous avez fait le choix d'un code secret, c'est-à-dire d'un mot de passe comprenant un seul mot (par exemple : Haricot). Nous exigeons que vous mentionniez le code ainsi que le nom de votre enfant lorsque vous viendrez le chercher à la fin de la journée ou au départ du service de garde. Il est de votre responsabilité de dire le code secret aux personnes de votre entourage qui ont la responsabilité de venir chercher votre enfant à votre place. Des procédures de vérification s'appliqueront si une personne n'a pas le code. Aucun moniteur ne peut laisser quiconque partir avec un enfant sans avoir effectué les vérifications nécessaires auprès des responsables.

Une carte vous sera remise lors de votre première journée au camp avec les coordonnées du responsable du site, les coordonnées du site, le nom des parents et le code secret.

Important : Ce code sera demandé tous les jours lors du départ de l'enfant. Cette procédure ne s'applique pas aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seul.

TARIFICATIONS

CAMP DE LA RELÂCHE 2024

Tarifs	Par jours	Par semaine
1 ^{er} enfant	85.00 \$	399.00 \$
2 ^e enfant	-5.00 \$	-20.00 \$
3 ^e enfant et plus	-5.00 \$	-10.00 \$

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2024

Tarifs	1 sem. Entre A&J	2 sem. Entre A&J	3 sem. Entre A&J	4 sem. Entre A&J	5 sem. Entre A&J	6 sem. Entre A&J	7 sem. Entre A&J	8 sem. Entre A&J	9 sem. Entre A&J	Semaines A à J
1 ^{er} enfant	399.00 \$	699.00 \$	999.00 \$	1 299.00 \$	1 599.00 \$	1 899.00 \$	2 199.00 \$	2 499.00 \$	2 799.00 \$	3 099.00 \$
2 ^e enfant	-20.00 \$	-40.00 \$	-60.00 \$	-80.00 \$	-100.00 \$	-120.00 \$	-140.00 \$	-160.00 \$	-180.00 \$	-200.00 \$
3 ^e enfant et plus	-10.00 \$	-20.00 \$	-30.00 \$	-40.00 \$	-50.00 \$	-60.00 \$	-70.00 \$	-80.00 \$	-90.00 \$	-100.00 \$

Pour le camp de la relâche, il est possible de choisir des journées uniquement ou de choisir l'option à la semaine.

Pour le camp d'été, vous pouvez choisir les semaines qui vous intéressent. Aussi, le prix est variable selon le nombre de semaines prises. Vous obtiendrez un rabais additionnel jusqu'à concurrence de 20.00 \$ sur la facture totale lorsque vous inscrivez un deuxième enfant pour les 10 semaines de camp, et jusqu'à 100.00 \$ supplémentaire par enfants suivants.

EN TOUT TEMPS

Les enfants doivent toujours avoir en leur possession (dans leur sac à dos) un tube de crème solaire identifié à leur nom, un chapeau ou une casquette, des vêtements confortables et adaptés à la température, des vêtements de rechange (au besoin), des espadrilles fermées, un maillot de bain, une serviette et une bouteille d'eau. Il est important que votre enfant ait en tout temps **des vêtements adaptés à la température**. Un accès aux abreuvoirs sera disponible pour remplir les bouteilles d'eau. Lorsque l'enfant vient à vélo au camp de jour, nous recommandons fortement d'avoir un cadenas et de porter un casque.

REPAS

N'oubliez pas qu'une belle journée commence par un bon déjeuner !

Deux collations par jour sont à prévoir (une pour l'avant-midi et l'autre pour l'après-midi). Aucun partage ne sera toléré en raison des allergies alimentaires. À noter que les repas contenant des **arachides** et des **noix** sont **strictement interdits**. Il peut arriver que certains allergènes s'ajoutent à la liste d'ici le début de l'été. Nous vous aviserons lors de la première journée du camp de jour.

En cas de canicule, des sucettes glacées (Mr Freeze) gratuites seront offertes à tous les enfants présents.

L'heure du dîner est de 12 h 00 à 12 h 30. Veuillez prévoir des lunchs froids et des blocs réfrigérants (Ice packs) puisque nous n'avons, ni accès à des réfrigérateurs, ni à des micro-ondes. Les boîtes à lunch doivent être bien identifiées au nom de l'enfant. Prenez soin d'inclure des ustensiles, au besoin. Nous ne fournissons ni la vaisselle, ni les ustensiles. Si votre enfant oublie son dîner, nous tenterons de vous contacter. Sinon, nous ferons l'achat du dîner et vous facturerons les frais que vous devrez payer le lendemain, en argent comptant seulement.

Si votre enfant dîne au camp de jour tous les midis et qu'exceptionnellement, il doit s'absenter pour un midi, veuillez aviser un membre du personnel présent le matin même. Sans cet avis, votre enfant ne pourra quitter le camp de jour. Si votre enfant a une autorisation pour quitter tous les midis, vous devez aussi aviser le personnel du camp lors de l'inscription ou en début de camp de jour.

Seuls les enfants inscrits au service de garde bénéficieront d'animation et d'une surveillance.

Pendant le service de garde, les animateurs animent des activités libres. Les enfants ont le choix de participer à l'une ou l'autre des activités proposées selon leurs goûts et leurs intérêts (ex. : jeux coopératifs, jeux sportifs, jeux de société, bricolages, etc.). Ceci permet de s'adapter aux arrivées et aux départs continus à cette période de la journée.

LE MATIN

Les parents doivent reconduire leur enfant au lieu d'accueil choisir lors de l'inscription, pendant la période de service auquel leur enfant est inscrit ou après celle-ci (pour éviter une facturation additionnelle, ne pas arriver à l'avance). À l'arrivée, vous ou votre jeune devez donner son nom à la personne responsable de la prise des présences afin que cette dernière puisse faire les vérifications appropriées et noter la présence de votre enfant.

LE SOIR

Les parents doivent aller chercher leur enfant au lieu d'accueil avant la période de service auquel leur enfant est inscrit.

RETARDS

Le service de garde ferme ses portes à 18h. Si vous prévoyez un retard, nous vous demandons d'appeler directement la responsable sur les lieux. Si personne n'est encore venu chercher l'enfant à 18h10, nous téléphonerons au numéro d'urgence inscrit sur la fiche d'inscription.

Des frais de 5.00 \$ par enfant, par tranche de 5 minutes de retard, vous seront facturés. Advenant le cas où les retards sont répétitifs, le service de garde pourra annuler l'inscription de l'enfant. Nous rembourserons alors au prorata les journées non-utilisées.

VOTRE ENFANT VIT UNE PROBLÉMATIQUE ? AIDEZ-NOUS À MIEUX « L'ANIMER » !

Remplir la fiche de santé est obligatoire et doit précéder le moment de l'inscription. Il est aussi primordial de nous indiquer sur celle-ci toutes informations pertinentes au sujet de votre enfant.

Qu'il s'agisse d'un TDA avec ou sans hyperactivité, d'un trouble oppositionnel, d'impulsivité, d'un trouble de comportements, de dyspraxie, de dysphasie, d'épilepsie, du syndrome de Gilles La Tourette, d'un trouble envahissant du développement, d'un trouble du spectre autistique ou de toute autre situation nécessitant une façon d'animer différente, merci de nous en faire part, votre collaboration sera grandement appréciée.

Si l'enfant est déjà suivi par un intervenant du CLSC ou de tout autre organisme, il est important de signer la feuille d'autorisation nous permettant d'entrer en contact avec cette personne au besoin.

Une rencontre avec l'équipe de coordination du camp peut également être aidante avant le début du camp.

MÉDICAMENTS

Lors de l'inscription, vous devrez indiquer si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures de camp de jour. Lors de sa première journée du camp, vous devez remettre les médicaments à la responsable du site et signer le formulaire à cet effet. Le médicament sera alors administré par la responsable du site selon la posologie indiquée et sera remis au parent à la fin de la semaine. Assurez-vous de transmettre la médication avec la posologie et le nom de l'enfant.

Il est de la responsabilité des animateurs de s'assurer que l'enfant a bel et bien pris son médicament. L'animateur devra remplir et signer le « Registre des traitements et des médicaments » chaque fois qu'un participant prend son médicament. Il est de la responsabilité du parent de disposer du médicament dans la boîte à lunch de l'enfant s'il peut le prendre seul, ou de le donner en main propre à l'animateur du groupe ou au superviseur de secteur, dans le cas contraire.

Pour les enfants allergiques qui ont un auto-injecteur (ex. : Épipen, Ana-Kit), l'animateur s'assura que l'enfant l'a sur lui en tout temps. C'est la responsabilité du parent de voir à ce que la dose d'adrénaline est disposée de façon sécuritaire et accessible (ex. : pochette ventrale, etc.). Tous nos animateurs reçoivent automatiquement la formation des soins anaphylactiques (SA) en combinaison avec le RCR, enseignées par la Fondation des maladies du cœur.

Vérifiez la date de péremption de l'auto-injecteur, s'il y a lieu.

Examinez le programme d'action en matière d'allergies avec votre enfant. Revoyez les choses à faire et à ne pas faire (ex. ne pas partager de nourritures avec les autres enfants, demander de l'aide immédiatement en cas de réaction et même s'il y a le moindre doute). Assurez-vous que votre enfant sache utiliser l'auto-injecteur et qu'il a un sac ou un étui pour le porter sur lui à tout instant.

Précisez le type d'exposition à l'allergène qui risquerait de déclencher une réaction. Est-ce que votre enfant réagit à l'odeur, au toucher ou à l'ingestion de l'allergène ? S'agit-il d'une réaction lorsqu'il est piqué ou mordu par un insecte ?

Les auto-injecteurs Épipen/Allerject (allergies) et pompes de type Ventolin devront être portés en permanence par les enfants ou facilement accessibles.

Les animateurs identifieront les sacs ou boîtes à lunch des enfants qui ont des auto-injecteurs ou des pompes et ils seront placés à un endroit spécifique afin d'en faciliter l'accessibilité.

BLESSURES / MALADIES

Tous les moniteurs reçoivent une formation en premiers soins. En cas de blessure ou de malaise, une personne de l'équipe prodiguera les premiers soins et avisera les parents. Dans le cas où le transport en ambulance est nécessaire, un responsable de site accompagnera l'enfant à l'hôpital.

Pour les blessures mineures, nous vous informons à la fin de la journée de l'incident et des mesures prises pour soigner votre enfant. Pour les blessures majeures, nous communiquons avec vous le plus rapidement possible. Si nous ne réussissons pas à vous joindre et que des soins immédiats sont rendus nécessaires par l'état de votre enfant, l'autorisation parentale sur la fiche médicale de votre enfant nous permettra d'autoriser toute action médicale par le personnel soignant de l'hôpital.

MALADIE – FIÈVRE

Aucun enfant malade (fièvre, risque de contagion, gastro ou autre) ne peut être admis au camp de jour.

Lorsque l'animateur se rend compte de l'état malade d'un enfant, le parent est immédiatement avisé afin qu'il puisse venir chercher l'enfant. En cas de maladie contagieuse (rougeole, varicelle, etc.), un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis à la direction du camp de jour avant le retour de l'enfant, sinon l'enfant ne pourra réintégrer son groupe.

POUX

Si nous vous avisons qu'il y a des cas de poux au camp de jour, nous vous demandons d'être vigilant et de procéder à des vérifications quotidiennes et minutieuses auprès de votre enfant pour éviter toute propagation.

Advenant le cas où votre enfant serait porteur de poux, vous devez le garder à la maison et nous vous demandons de communiquer avec **Roxanne Courcy-Croteau** le plus rapidement possible au **438-391-6667**.

Votre enfant ne pourra pas revenir au camp de jour avant qu'un examen complet de ses cheveux ait été effectué par la direction du camp de jour, à nos bureaux. Vous devrez alors prendre un rendez-vous.

Nous suggérons fortement que les enfants aux cheveux longs portent une queue de cheval ou une natte.

CHANDAIL DE CAMP DE JOUR

Chaque enfant recevra un chandail à manches courtes lors de l'inscription, vous devez nous indiquer la bonne grandeur sur le formulaire d'inscription. Un (1) t-shirt sera remis à chacun des nouveaux enfants lors de sa première semaine au camp.

Vous aurez l'opportunité de commander des chandails à manches courtes supplémentaires au coût de 20,00 \$ chacun.

POLITIQUE D'UTILISATION DES PHOTOS

Conformément aux clauses particulières du formulaire d'inscription, vous autorisez le camp de jour **Au Koeur d'HBLL** à prendre et à utiliser gratuitement, à des fins publicitaires, dans ses documents et sur son site Internet, des photos prises durant les différentes activités du camp de jour été.

À chaque jour, nous prenons des photos des jeunes en action pendant leurs activités. Nous les publions sur notre page Facebook **Au Koeur d'HBLL**. Il est important de spécifier sur le formulaire d'inscription si vous autorisez le camp à faire la diffusion des photos de votre enfant sur nos différents médias sociaux (Facebook ou autres). Veuillez prendre note que nous essayons de prendre tout le monde en photo.

Si vous avez des questions ou besoins de renseignements à ce propos, n'hésitez pas à nous contacter au : 438-391-6667 ou par courriel à l'adresse suivante : roxannecourcy@hbll.ca

BAIGNADE

Même s'il n'y a pas de piscine sur le site d'animation, il est possible que des jeux d'eau soient pratiqués. Donc, toujours prévoir un maillot et une serviette dans le sac à dos. À cet effet, les maillots de bain deux-pièces ne sont pas autorisés sur le site.

OBJETS INTERDITS / PERDUS / VOLES

Identifiez les objets qui risquent de se perdre. Tous les objets ramassés et non récupérés à la fin du camp seront remis au comptoir familial. Pour récupérer les perdus et oubliés, veuillez nous contacter rapidement puisque nous ne les aurons plus en notre possession deux (2) semaines après la fin du camp.

De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

Il est interdit d'apporter tous objets de valeur monétaire ou sentimentale au camp de jour (bijoux, argent, jeux, etc.). Le camp de jour **Au Koeur d'HBLL** ne sont pas responsable de la perte ou du vol d'un objet qui aurait été apporté au camp de jour.

Un code de vie a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique dès l'arrivée et jusqu'au départ de vos enfants dans tous les lieux et dans toutes les activités organisées par le camp de jour.

Afin d'avoir accès au camp de jour, il est IMPÉRATIF de prendre connaissance du code de vie, de signer le coupon, de le détacher et de le remettre à l'animateur présent à l'accueil. Cette feuille peut aussi être envoyée par courriel à la coordonnatrice de camp.

ENGAGEMENT DU CAMP DE JOUR AU KOEUR D'HBLL

Nous nous engageons à fournir une programmation d'activités diversifiées offertes dans un cadre sécuritaire et des interventions respectueuses avec des animateurs formés (DAFA et premiers soins).

ENGAGEMENT DES PARENTS

Vous vous engagez à respecter les heures de services payées, à signer et à valider les heures indiquées sur la feuille de présence lorsque vous venez chercher votre enfant ainsi qu'utiliser un langage poli et courtois lors de discussions avec notre personnel.

ENGAGEMENT DES JEUNES, AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ

Donner sa présence au responsable en place à son arrivée au camp de jour et à tout moment lorsque exigé.
Être toujours en présence d'un animateur.

RESPECT DE SOI

Être de bonne humeur et participer activement aux activités.
Porter des vêtements adéquats qui permettent de participer aux activités sportives
Employer un langage poli et respectueux.

RESPECT DES AUTRES

Être respectueux envers tous (enfants, parents, animateurs, responsables, coordonnateurs, entraîneurs, etc.).
Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT

Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui, celui du camp et l'environnement. Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.

*** AUCUNE FORME DE VIOLENCE NE SERA ACCEPTÉE ***

Dans la mesure où l'une de ces règles n'est pas respectée, les conséquences suivantes pourront être appliquées :

1. Un premier avertissement est donné à l'enfant par l'animateur.
2. Un deuxième avertissement est donné par l'animateur et l'enfant est retiré de l'activité temporairement.
3. L'enfant est retiré de l'activité et la responsable entre en contact avec les parents.
4. Lors de récurrence, l'enfant peut se voir imposer une suspension externe aux activités.
5. Si, à la suite d'une suspension externe, l'enfant ne se conforme pas au Code de vie, celui-ci peut se voir exclu du camp de jour, et ce, sans remboursement.

Pour les étapes 4 et 5, les parents seront informés préalablement dans un délai raisonnable. Il y a généralement une progression dans l'application des conséquences à un manquement au Code de vie, mais ceci n'est toutefois pas automatique.

Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement et sans nécessairement être dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1 à 4 peuvent être omises.

● AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU JAUNE

EXEMPLES DE COMPORTEMENT	CONSÉQUENCES
- Recevoir plus de trois (3) avertissements pour le même comportement - Utiliser un langage inapproprié - Tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.) - Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc. - Refuser de participer - Ne pas garder le silence lorsque demandé - Avoir des paroles et une attitude négatives	- Avertissement verbal à l'enfant - Retrait partiel d'une activité - Contact avec le parent

● AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU ORANGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS	CONSÉQUENCES
- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau jaune - Frapper un autre enfant ou se bagarrer - Refuser de suivre son groupe - Intimider ou menacer un autre enfant - Voler ou vandaliser	- Suspension interne : retrait au bureau du responsable - Contact avec le parent - Mise en place d'un plan d'intervention

● AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU ROUGE

EXEMPLE DE COMPORTEMENTS	CONSÉQUENCES
- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis orange - Frapper un autre enfant au visage ou à la tête - Frapper, mordre ou cracher sur un animateur/responsable - Faire une crise de colère - Refuser d'aller dans le bureau du responsable - Fuguer	Selon la gravité et le contexte : - Suspension d'une journée (sans remboursement) - Renvoi automatiquement sans possibilité de retour (aucun remboursement)

Dès l'appel fait aux parents, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour. Pour réintégrer le camp de jour, la direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.

**Les exemples de comportements sont fournis à titre indicatif. D'autres comportements pourraient également être sanctionnés.*

Pour le bien-être des enfants et pour le bon fonctionnement du camp de jour, tous les parents sont invités à signaler auprès de la responsable du camp de jour les problèmes particuliers concernant l'état de santé ou le comportement de leur enfant. De cette façon, le personnel du camp de jour sera plus apte à intervenir adéquatement auprès de chaque enfant.

Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants. Une expulsion peut être faite dès le premier avis (bataille grave, violence envers un membre du personnel). Nous comptons sur votre collaboration afin que chaque jeune profite au maximum de son été.

Toute l'équipe du camp de jour vous remercie de faire prendre connaissance du Code de vie à votre enfant et vous remercie pour votre collaboration. Merci de remplir le coupon ci-dessous et de le remettre au responsable de site du camp de votre enfant avant à la première journée de camp, ou encore, de l'envoyer par courriel à : roxannecourcy@hbll.ca.

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS REMERCIE POUR VOTRE COLLABORATION ET VOUS SOUHAITE UNE BELLE RELÂCHE ET UN BEL ÉTÉ !

Je, _____, parent ou tuteur légal
de _____, déclare avoir lu le code de vie
et m'engage à le faire respecter par mon enfant.

Signature : _____

Date : ____/____/____